



Puceron du soya

- En moyenne, les populations sont légèrement à la hausse au Québec.
- Tendance à la baisse des populations des sites les plus infestés.
- Les ennemis naturels sont présents et généralement bien établis.
- Dépistage recommandé.

PUCERON DU SOYA

État de la situation

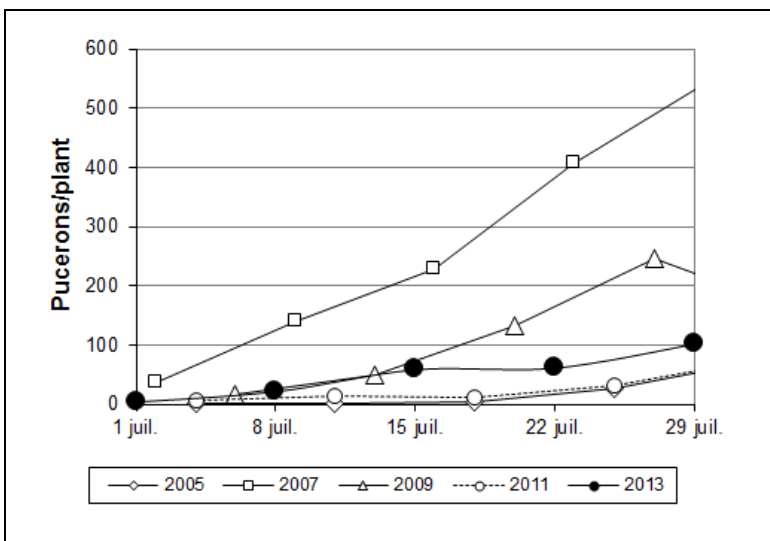


Figure 1. Évolution des populations du puceron du soya en 2013 en comparaison avec les autres années impaires d'infestations où le seuil d'alerte de 250 pucerons/plant a été observé.

En moyenne, les populations du puceron du soya ont légèrement augmenté cette semaine (figure 1). Toutefois, la population provinciale actuelle est bien en deçà des moyennes des années 2007 et 2009.

Les résultats du dépistage de cette semaine montrent que les populations ont légèrement augmenté dans 69 sites répartis sur tout le territoire. Parmi ceux-ci, 6 sites ont atteint le seuil d'alerte de 250 pucerons par plant, dont un site au Centre-du-Québec (Baie-du-Febvre), un site en Estrie (Standstead-Est), 3 sites dans Lanaudière (L'Assomption, Mascouche et Saint-Félix-de-Valois) et un site dans les Laurentides (Boisbriand). De plus, les populations ont augmenté pour 3 des 4 sites qui avaient atteint le seuil d'alerte la semaine dernière, dont un site dans les Laurentides (Mirabel) et 2 sites en Montérégie-Est (Saint-Césaire et Saint-Mathias-sur-Richelieu).

Cependant, les populations de puceron du soya ont diminué dans 30 sites du réseau par rapport à la semaine dernière. Les ennemis naturels (coccinelle, syrphes, champignons entomopathogènes, etc.) ont été rapportés pour 100 des 104 sites du réseau. La présence de champignons entomopathogènes a été rapportée dans 38 sites et doit être prise en considération avant de prendre la décision de traiter avec des fongicides pour les maladies du soya. Ces traitements fongicides détruiront ces organismes bénéfiques qui contribuent grandement au contrôle des pucerons. Pour ce qui est des champs dépistés dans les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, aucun puceron n'a encore été rapporté.

La répression du puceron du soya par les ennemis naturels semble bien enclenchée, mais les champs du Québec sont encore à risque puisque la majorité des sites suivis par le réseau n'ont pas atteint le stade R5. En conséquence, nous recommandons de poursuivre un dépistage régulier des champs n'ayant pas encore atteint le stade R5.

La population atteint 250 pucerons par plant, que dois-je faire

L'atteinte du seuil d'alerte de 250 pucerons par plant indique qu'il faut suivre de près l'évolution de la population de pucerons dans le champ par un dépistage aux 2 à 3 jours. Le dépistage permettra de déterminer si la population est en croissance et de prendre une décision sur la nécessité d'un traitement insecticide. Le dépistage permet également d'observer si les ennemis naturels présents contribuent à une répression naturelle. Un traitement insecticide effectué trop tôt pourrait tuer ces derniers et, par le fait même, augmenter le risque de ré-infestation du puceron du soya. L'impact du puceron sur le rendement est influencé par plusieurs facteurs : le stade de croissance, le cultivar et le type de soya, la présence d'ennemis naturels, les considérations économiques, etc. Toute recommandation doit donc tenir compte des résultats de dépistage et d'une analyse de ces facteurs.

Le tableau suivant présente un portrait détaillé pour chaque région.

Sommaire des populations du puceron du soya par région pour 104 sites du réseau de surveillance

Dépistage réalisé du 29 au 31 juillet

Régions	Nombre de sites dépistés	Densité ⁽¹⁾ des populations (pucerons/plant)		Nombre de sites avec une densité moyenne (pucerons/plant) de:						Nombre de sites selon le stade phénologique						
		Min.	Max.	0 à 39	40 à 149	150 à 249	250 à 499	500 à 999	1000 et plus	V ⁽²⁾	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Bas-Saint-Laurent	2	1	15	2	2	
Capitale-Nationale	3	0	0	3	1	2	
Centre-du-Québec	14	1	346	9	4	...	1	1	2	3	4	4	
Chaudière-Appalaches	7	6	140	5	2	1	1	2	3	...	
Estrie	6	12	738	2	3	1	2	4	...	
Lanaudière	12	3	302	3	4	2	3	2	...	1	1	4	4	
Laurentides	9	2	624	3	3	1	1	1	...	1	2	2	...	2	2	
Mauricie	4	17	95	2	2	2	1	1	
Montérégie-Est	22	14	1332	7	11	2	...	1	1	...	1	1	3	10	6	
Montérégie-Ouest	21	10	165	6	12	3	3	6	11	
Outaouais	2	44	49	...	2	1	1	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	0	0	2	2	
Province	104	0	1332	44	43	8	5	3	1	4	10	8	16	32	32	

(1) Densité moyenne observée sur 30 plants par champ

(2) V : Tous les stades végétatifs avant le début de la floraison (stade R1)

Moyenne provinciale : 101,2 pucerons/plant

Vous pouvez consulter les [cartes](#) des dépistages hebdomadaires effectués au Québec.

Pour obtenir de l'information sur le dépistage du puceron du soya, le seuil d'intervention et la stratégie d'intervention, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 16](#) du 9 juillet 2013. Un outil de calcul dynamique du seuil économique d'intervention prenant en considération le prix de vente du soya, le rendement espéré et le stade du soya est disponible dans ce bulletin.

Pour vous aider à identifier les insectes nuisibles et utiles retrouvés dans le soya, consultez le [carnet de champ des dépisteurs](#) du réseau de surveillance du RAP.

Une [brochure](#) sur la lutte intégrée contre le puceron du soya est disponible sur Agri-Réseau.

Avertissements publiés depuis le début de la saison sur le puceron du soya :

- [12 juillet 2013](#)
- [17 juillet 2013](#)
- [25 juillet 2013](#)

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Julie Breault avec la collaboration de Brigitte Duval et André Rondeau.

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Co-avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claire.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 35 – Grandes cultures – 1^{er} août 2013